

Procès Verbal N° 8

Comité Directeur

de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Mercredi 06 juin 2018 à 19h

à ANGERS

Présents CODIR et CTL : BOURON Luc, COTTANCEAU Jean-Paul, DEPOIVRE Henri, DURAND Pascal, FOUCAUD Thierry, LEBERT Stéphanie, LEBRIS Karine, POGGI Benjamin, LE CORVEC Tristan (CTL).

Invités présents : AUDOLY Pascal (CD49), HUBERT Georges (CD44), FOUCAUD Thierry (CD72), DIEUDE Gilles (salarié Ligue PDL).

Absents (e) excusés (e): HAMARD Bruno (CODIR), LEGALL Benjamin (CODIR), NAUDAN-GURIEC Nadège (salariée Ligue PDL).

Absents(e) : MERAZI Laurence, (CODIR), CD53, CD85.

Ordre du jour :

1) FINANCEMENT

- Rémunération des intervenants extérieurs sur les stages
- Frais de formation continue des élus
- Aides financières possibles de la ligue (accompagnement jeunes, etc)
- Gestion et traitement des devis
-

2) ORGANISATION / DEVELOPPEMENT DURABLE

- Organisation d'un colloque Mixité
- Développement Durable en Pays de La Loire

3) REGLES / LEGISLATION

- Groupe de travail pour règlement Intérieur et convention
- Législation des RAIDS
- Mise en ligne « Aide aux Organismes »

4) GESTION SALARIES

- Soldes congés
- Planning

5) QUESTIONS DIVERSES

Quorum atteint (1/3 présents sur 11 élus).

Début de la séance : 19h20

Secrétaire de séance : Foucaud Thierry

Assemblée Générale : En préambule à l'ordre du jour, il est décidé de la date de la **prochaine Assemblée Générale 2019** de la Ligue Triathlon des Pays de la Loire. Elle est fixée au **samedi 02 mars 2019**. Dans le cadre de la décentralisation, et de façon tournante avec tous les départements de la Ligue, **elle sera proposée aux Comités Départementaux de la Sarthe et Vendée** pour l'accueillir. A eux de prendre contact avec leurs clubs respectifs pour une organisation départementale ou club.

Point Licences : Le Président Luc Bouron informe que le nombre de licenciés ligue PDL (Pays de la Loire) à ce jour est de 4678. Ce qui fait 236 licences de plus qu'en 2017 à la même date. Le taux de renouvellement est de 78%.

1) FINANCEMENT

- **Rémunération des intervenants extérieurs sur les stages**

Stéphanie Lebert souhaite revenir sur les incompréhensions concernant la rémunération du kiné sur le stage jeunes en Espagne. Gilles Dieudé (agent développement de la ligue PDL) et Tristan Le Corvec justifient le kiné qui a accompagné ce stage. Celui-ci prénommé Mathieu avait les pré-requis de part sa profession de Kiné, mais aussi sa connaissance du milieu triathlétique, puisqu'il est triathlète en formation BF5.

Benjamin Poggi va prendre contact avec la FFTRI pour savoir s'il existe une grille tarifaire pour les intervenants notamment médicaux lors de prestations auprès de notre Ligue PDL (stages, colloques, etc).

Stéphanie Lebert lors d'une intervention de secours sur un triathlon, en tant que médecin, n'était pas identifiable aux yeux des bénévoles et du public., comme peut l'être une équipe de secouristes. Elle demande s'il ne serait pas possible d'acquérir un gilet « Médecin ». Le comité directeur valide cette proposition pour l'achat d'un gilet « Médecin », et un gilet « Kiné »

- **Frais de formation continue des élus**

Une élue demande si la Ligue PDL peut prendre en charge sa formation de recyclage BEESAN. Celle-ci évoque la possibilité d'encadrer sporadiquement, comme cela a déjà été fait, des stages Ligue. Un long débat s'engage sur la fonction des élus et leur rôle, sur la crédibilité d'une telle action alors que la ligue emploie deux salariés possédant ce diplôme. Il est évoqué la position de conflit d'intérêt, qui ne serait pas forcément comprise des clubs. Il est signalé que d'avoir des gens diplômés était un plus pour la ligue notamment dans le contexte difficile du bénévolat.

La question initiale posée, « **la ligue peut-elle prendre en charge cette formation** » est soumise au vote.

Résultat : 3 Contre, 3 Pour, 2 Abstentions.

Comme le stipule le point 2.3.1.3.4 des statuts de la Ligue, « En cas de partage, la voix du Président est prépondérante ».

Celui-ci se prononce Contre. La formation demandée ne sera pas prise en charge par la Ligue PDL.

Stéphanie Lebert quitte la séance pour convenance personnelle, à 20h30.

- **Aides financières possibles de la ligue (accompagnement jeunes, etc)**

Le Président Luc Bouron informe qu'il n'y a pas de ressource pour ces demandes. Pour les prochaines années, c'est le club par la voix de son Président qui devra faire une demande officielle vers la Ligue et non les parents des jeunes ou l'entraîneur.

Pascal Audoly (CD49) demande si l'aide pour les stages comités départementaux est reconduite. Oui, le formulaire est sur le site de la Ligue et le budget global apparaît dans le budget prévisionnel présenté en A.G.

- **Gestion et traitement des devis**

- Henri Depoivre (responsable logistique des arbitres), va demander des devis pour l'achat de gants, qui sont obligatoires lorsque les arbitres sont véhiculés sur les motos. Il évoque l'achat des nouvelles chasubles pour les arbitres. Le budget est déjà prévu.
- Deux devis ont été demandés pour la fabrication d'une table à eau. Il en résulte, que le montant est assez important même pour le moins cher des devis (982,04€ HT). La question est posée de la réalisation de cette table à eau. Luc Bouron et Gilles Dleudé vont se concerter pour revoir le montant budgétisé.

2) ORGANISATION / DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Organisation d'un colloque Mixité**

Karine Lebris responsable de la commission Mixité, évoque la proposition de la FFTRI, d'organiser un colloque Mixité dans les Pays de la Loire les 24 et 25 novembre 2018 sous l'égide de la Ligue. LaFFTRI alloue un budget de 2000€ pour cette manifestation.

Il est demandé à Karine Lebris de budgétiser cette manifestation, qui sera également support de la réunion annuelle des référents nationaux.

- **Développement Durable en Pays de La Loire**

- Luc Bouron souhaite que les arbitres fassent un rappel aux organisateurs pour la bonne tenue des zones de propreté, qui bien souvent sont peu ou pas existantes.
- Henri Depoivre présente une entreprise qui reprend les combinaisons de natation néoprène usagées, pour les recycler. Cette entreprise paie l'acheminement des combinaisons vers son site d'activités qui se trouve à Banyuls (<http://captain-neo.com>). Le comité accepte cette solution de recyclage . Henri Depoivre va étudier la possibilité de rassembler les combinaisons.

3) REGLES / LEGISLATION

- **Groupe de travail pour règlement Intérieur et convention**

Luc Bouron, Président, souhaite qu'un groupe de travail se constitue pour présenter à la prochaine AG , le règlement Intérieur revu en adéquation avec les nouveaux statuts. A l'étude également une convention en lien avec les comités départementaux. Benjamin Poggi se rapproche de la FFTRI afin de savoir si des conventions de ce type existent déjà dans d'autres ligues.

Ils se portent volontaires pour ce groupe de travail à la rédaction du RI et Convention : Georges HUBERT(CD44), Benjamin POGGI et Thierry FOUCAUD (CODIR).

- **Législation des RAIDS**

Henri Depoivre, responsable de la Commission Sécurité de la Ligue souhaite garder la main sur les avis à donner auprès des préfetures, concernant les RAIDS, que ceux-ci soient affiliés FFTRI ou NON affiliés FFTRI.

- **Mise en ligne « Aide aux Organisateur »**

Lors de la Dernière Assemblée Générale de la Ligue PDL, Henri Depoivre y avait présenté un document en élaboration, pour venir en aide aux organisateurs, notamment pour ceux qui découvrent ces tâches à mettre en action.

Il travaille en conséquence pour que cet outil soit en ligne début juillet 2018.

4) **GESTION SALARIES**

- **Soldes congés**
- **Planning**

Le Président Luc Bouron dit devoir regarder plus finement les plannings pour une meilleure fluidité de la prise des congés des salariés.

5) **QUESTIONS DIVERSES**

- **Luc Bouron** a eu une demande d'un stagiaire M1 en apprentissage. Il propose au CD44 (s'il en a la possibilité) d'accueillir cette personne. A suivre...
- **Jean-Paul Cottanceau** (responsable de la Commission Arbitrage) :
 - Apprend lors de cette réunion que le triathlon de la Roche /Yon initialement prévu le 20 mai est reporté au 1^{ER} juillet 2018.
 - Demande s'il est possible d'ajouter un chapitre dans le dossier d'aide aux organisateurs (qui est en cours de mise en ligne par Henri Depoivre) concernant le protocole des analyses d'eau pour les sites de natation :
 - 1- Prélèvement de l'eau de baignade pour analyse (date de prélèvement à confirmer selon législation).
 - 2- L'organisateur transmet le rapport d'analyses du labo à la ligue PDL.
 - 3- La ligue retourne le document validé par le médecin à l'organisateur pour affichage.Henri Depoivre est d'accord pour l'ajouter à son dossier.
- **Benjamin Poggi** :
 - Signale que la facturation licence (FFTRI) sur le site Njuko, est envisagée début juillet 2018.
 - Que l'outil Asso Connect va être mis à disposition auprès des clubs par la FFTRI.
 - Qu'un courrier émanant de la FFTRI signale la recherche d'un référent par Ligue pour la commission Ethique.

➤ **Tristan Le Corvec :**

- Informe que Paul Lebois (Endurance 72 Triathlon) est sélectionné en équipe de France a une "course sélective" pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse.
- Informe que seulement deux candidatures ont été enregistrées pour la prochaine entrée scolaire de septembre 2018 au CENS (Centre Educatif Nantais pour Sportifs). Ce qui condamne l'ouverture de la section Triathlon pour cette rentrée.

- **Pascal Durand** demande où en est le litige financier qui oppose la Ligue à l'organisation de l'Aiguillon/mer et s'interroge sur l'opportunité de maintenir le Championnat Régional chez un organisateur peu enclin à s'acquitter de ses dettes. Le Président Luc Bouron répond que ledit litige devrait être réglé à la fin du mois de Juin et qu'il n'est pas d'actualité de retirer le label Championnat Régional à l'Aiguillon...

Fin de séance : 23h30'

Le Président
Luc BOURON



Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD

